

Option Sérénité

Le détecteur de chute



Qu'est-ce qu'un détecteur de chute ?

Complémentaire de la téléassistance, le détecteur de chute

se présente sous la forme d'un bracelet mais peut aussi être porté en pendentif. Un capteur intégré dans l'objet détecte automatiquement les chutes lourdes et envoie un appel vers la centrale d'écoute pour obtenir de l'aide.

Quels sont ses avantages ?

Contrairement au médaillon de téléassistance, le détecteur de chute permet d'envoyer automatiquement une alarme en cas de chute brutale.

Cette fonctionnalité est un atout majeur lorsqu'une personne chute et n'est plus en mesure de déclencher une alarme en appuyant elle-même sur un bouton d'appel (perte de connaissance, crise d'épilepsie etc.).

A qui s'adresse-t-il ?

Comme la téléassistance, le détecteur de chute vise à donner plus d'autonomie et de liberté aux seniors qui souhaitent rester à leur domicile sans faire l'impasse sur la sécurité.

Pour un usage de confort ou pour accompagner les personnes âgées les plus dépendantes, le détecteur de chute sécurise et favorise leur liberté de mouvement.

- Envoi automatique d'une alarme vers la centrale d'écoute en cas de chute brutale

- Réduction du temps passé au sol par l'abonné grâce à une alerte rapide de secours via la centrale d'écoute

- Une technologie sécurisante pour l'abonné et son entourage



1



2



3

Le détecteur de chute en trois étapes

Option Sérénité : 5 euros / mois
en complément d'un abonnement Activ'Zen

Votre conseiller Présence Verte

A Blois : 02 54 44 87 26

A Tours : 02 47 31 61 96